

RCS : MONTPELLIER

Code greffe : 3405

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1990 B 00503

Numéro SIREN : 377 509 260

Nom ou dénomination : ALX TECHNOLOGIES

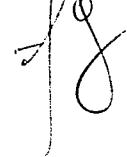
Ce dépôt a été enregistré le 15/04/2022 sous le numéro de dépôt 7556

PKF ARSILON

Comptes annuels

DUPLICATA CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

Actif		Au 30/09/2021			Au 30/09/2020	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net		
Capital souscrit non appelé						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de développement				
		Concessions, brevets et droits similaires	36 439	30 677	5 762	7 269
		Fonds commercial (1)	231 500	115 750	115 750	138 900
		Autres immobilisations incorporelles				
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL	267 939	146 427	121 512	146 169
	Immobilisations corporelles	Terrains	48 772	34 279	14 493	17 249
		Constructions				
		Inst. techniques, mat. out. industriels	11 173	9 373	1 799	1 449
		Autres immobilisations corporelles	270 663	171 907	98 756	89 004
		Immobilisations en cours				
		Avances et acomptes				
	TOTAL	330 609	215 560	115 049	107 702	
	Immobilisations financières ^{a)}	Participations évaluées par équivalence				
		Autres participations				
		Créances rattachées à des participations				
		Titres immob. de l'activité de portefeuille				
		Autres titres immobilisés				
		Prêts				
		Autres immobilisations financières	57 776	3 992	53 784	53 784
		TOTAL	57 776	3 992	53 784	53 784
Total de l'actif immobilisé		656 326	365 980	290 346	307 656	
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements	908 181	73 563	834 618	676 560
		En cours de production de biens				
		En cours de production de services				
		Produits intermédiaires et finis	1 143 971	133 252	1 010 719	758 198
		Marchandises	232 574	38 775	193 798	145 386
	TOTAL	2 284 727	245 591	2 039 136	1 580 145	
	Avances et acomptes versés sur commandes		92 039		92 039	3 956
	Créances ^{a)}	Clients et comptes rattachés	1 196 891	3 258	1 193 633	1 659 602
		Autres créances	172 639		172 639	265 092
		Capital souscrit et appelé, non versé				
	TOTAL	1 369 530	3 258	1 366 272	1 924 695	
	Divers	Valeurs mobilières de placement	300 191	8 070	292 121	283 348
		(dont actions propres :)				
		Instruments de trésorerie				
Disponibilités		2 322 809		2 322 809	1 879 094	
TOTAL	2 623 000	8 070	2 614 930	2 162 443		
Charges constatées d'avance		96 026		96 026	81 685	
Total de l'actif circulant		6 465 323	256 919	6 208 404	5 752 926	
Frais d'émission d'emprunts à étaler						
Primes de remboursement des emprunts						
Écarts de conversion actif						
TOTAL DE L'ACTIF		7 121 650	622 899	6 498 750	6 060 582	
Renvois : (1) Dont droit au bail						
(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières				57 776	57 776	
(3) Dont créances à plus d'un an (brut)						
Clause de réserve de propriété		Immobilisations	Stocks	Créances clients		



Passif		Au 30/09/2021	Au 30/09/2020
Capitaux propres	Capital (dont versé : 100 000)	100 000	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecart de réévaluation		
	Ecart d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale	10 000	10 000
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	3 066 021	3 066 022
	Report à nouveau		
	Résultats antérieurs en instance d'affectation	1 255 080	883 938
	Résultat de la période (bénéfice ou perte)		
	Situation nette avant répartition	4 431 102	4 059 960
	Subvention d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total		4 431 102	4 059 960
Aut. fonds propres	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total			
Provisions	Provisions pour risques	500 089	293 174
	Provisions pour charges		
Total		500 089	293 174
Dettes	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)	1 031	99
	Total	1 031	99
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)	3 218	19 243
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	706 310	702 977
	Dettes fiscales et sociales	379 929	371 852
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	177 073	340 687
	Instruments de trésorerie		
Total		1 263 314	1 415 518
Produits constatés d'avance		299 994	272 585
Total des dettes et des produits constatés d'avance		1 567 558	1 707 446
Écart de conversion passif			
TOTAL DU PASSIF		6 498 750	6 060 582
	Crédit-bail immobilier		
	Crédit-bail mobilier		
	Effets portés à l'escompte et non échus		
	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an		
	à moins d'un an		
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		1 564 339	1 688 203
(3) dont emprunts participatifs			



		France	Exportation/ Intracommunautaire	Du 01/10/2020 Au 30/09/2021 12 mois	Du 01/10/2019 Au 30/09/2020 12 mois
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises	539 851	90 626	630 478	547 538
	Production vendue : - Biens	5 944 775	546 841	6 491 617	5 299 330
	- Services	1 539 642	55 724	1 595 367	1 380 364
	Chiffre d'affaires net	8 024 270	693 193	8 717 463	7 227 233
	Production stockée			296 071	64 492
	Production immobilisée				
	Produits nets partiels sur opérations à long terme			8 133	
	Subventions d'exploitation			511 675	530 484
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			104	538
	Autres produits				
	Total			9 533 448	7 822 747
Charges d'exploitation (2)	Marchandises Achats			375 076	309 242
	Variation de stocks			-54 727	-77 697
	Matières premières et autres approvisionnements Achats			3 721 215	2 930 157
	Variation de stocks			-160 315	-35 206
	Autres achats et charges externes (3)			1 412 540	1 277 545
	Impôts, taxes et versements assimilés			68 157	77 076
	Salaires et traitements			1 329 094	1 228 139
	Charges sociales			500 779	459 812
	Dotations • sur immobilisations amortissements			59 219	57 474
	d'exploitation • sur actif circulant provisions			248 849	193 466
	Autres charges			499 089	291 474
	Total			94	8 510
	Total			7 999 072	6 719 995
	Résultat d'exploitation	A		1 534 376	1 102 752
Opér. commun	Bénéfice attribué ou perte transférée	B			
	Perte supportée ou bénéfice transféré	C			
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)				
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)				
	Autres intérêts et produits assimilés (4)			8 415	9 898
	Reprises sur provisions, transferts de charges			8 773	
	Différences positives de change			693	109
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total			17 881	10 008
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions				14 287
	Intérêts et charges assimilées (5)			9 960	6 145
	Différences négatives de change			684	176
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total			10 644	20 608
	Résultat financier	D		7 236	-10 600
	RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (E=A+B-C+D)	E		1 541 612	1 092 151

DUPLICATA CERTIFIÉE CONFORME
À L'ORIGINAL

		Du 01/10/2020 Au 30/09/2021 12 mois	Du 01/10/2019 Au 30/09/2020 12 mois
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	18 892	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	10 000	13 000
	Reprises sur provisions et transferts de charge	1 700	45 272
	Total	30 592	58 272
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3 287	405
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		47 314
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	1 000	1 700
	Total	4 287	49 419
Résultat exceptionnel		F	26 304
Participation des salariés aux résultats		G	
Impôt sur les bénéfices		H	312 837
BÉNÉFICE OU PÉRIE (E+E+F+G+H)		1 255 080	883 938
(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier	33 306	45 903
(4) Dont	produits concernant les entités liées		
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées		

PKF ARSILON

SAS ALX TECHNOLOGIES

Annexe aux comptes
annuels

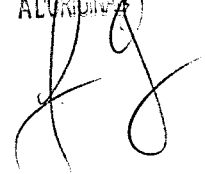
Date de clôture :
30/09/2021

Sommaire

1	Faits caractéristiques de l'exercice	3
2	Principes, règles et méthodes comptables	4
3	Informations relatives aux postes du bilan	5
3.1	Actif immobilisé	5
3.1.1	État de l'actif immobilisé (brut)	6
3.1.2	Amortissements de l'actif immobilisé	8
3.1.3	Dépréciations de l'actif immobilisé	10
3.1.4	Amortissements et dépréciations - État de rapprochement entre ouverture et clôture	10
3.1.5	Précisions sur certains éléments de l'actif immobilisé.	11
3.2	Actif circulant	11
3.2.1	Stocks et en-cours	11
3.2.2	Tableau des dépréciations de l'actif circulant	11
3.2.3	État des échéances des créances à la clôture de l'exercice	12
3.2.4	Produits à recevoir	13
3.3	Passif	14
3.3.1	Capitaux propres	14
3.3.2	Provisions	15
3.3.3	Autres informations sur le passif	18
3.3.3.1	État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice	18
4	Informations relatives aux postes du compte de résultat	20
4.1.1	Ventilation du chiffre d'affaires	20
5	Informations relatives à l'effectif	21
6	Informations relatives à la fiscalité	22
6.1	Informations relatives au régime fiscal	22
6.2	Impôt sur les bénéfices	22
6.2.1	Ventilation	22
6.2.2	Autres informations fiscales spécifiques	22
6.2.3	Intégration fiscale	23
7	Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan	24
7.1	Engagements pris en matière de crédit-bail	24

1 Faits caractéristiques de l'exercice

DUPLICATA CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL



Eléments significatifs liés à la COVID-19

La crise économique et sanitaire, conséquence de l'état d'urgence pour pandémie liée au Coronavirus Covid-19 prononcé par l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) le 30 janvier 2020, constitue un événement significatif de l'exercice.

Comme il est recommandé par l'Autorité des Normes Comptables dans sa note du 18 mai 2020, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour en exprimer les principaux impacts sur ses comptes, sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière.

A titre d'information spécifique et pertinente sur les conséquences de cet événement pour notre entité sur l'exercice arrêté au 30 septembre 2021, il est précisé que :

Cette crise sanitaire n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de notre entreprise.

2 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis en conformité avec les règles et méthodes découlant des textes légaux et réglementaires applicables en France.

Ils respectent en particulier les dispositions des règlements de l'Autorité des Normes Comptables modifiant le règlement n°2014-03 relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques

Opérations en devises :

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur à la clôture de l'exercice.

Les comptes annuels ont été arrêtés en date du 14/01/2022.



3 Informations relatives aux postes du bilan

3.1 ACTIF IMMOBILISÉ

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Les coûts d'entrée d'une immobilisation incorporelle correspondent aux seuls coûts directs attribuables au projet.

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés.

Un actif immobilisé est amortissable lorsque sa durée d'utilisation est limitée.

En cas d'indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué à la clôture des comptes (article 214-15 du PCG). La valeur nette comptable de l'actif est alors comparée à sa valeur actuelle.

Immobilisations financières :

Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition constitué du prix d'achat augmenté des coûts directement attribuables.

Les actifs acquis par voie d'apport sont comptabilisés à la valeur figurant dans le traité d'apport.

Une provision est constatée lorsque la valeur d'utilité des titres devient inférieure à la valeur comptable. L'écart constaté fait l'objet d'une dépréciation des titres, puis, si nécessaire, des créances détenues sur la filiale et éventuellement complétée d'une provision pour risques et charges.

3.1.1 ÉTAT DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (BRUT)

	Immobilisations	Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur fin exercice
Incorp.	Frais d'établissement et de développement – TOTAL I	-	-	-	-
	Autres postes d'immobilisations incorporelles – TOTAL II	271 577	2 233	5 871	267 940
Corporelles	Terrains	48 773	-	-	48 773
	Construction sur sol propre	-	-	-	-
	Construction sur sol d'autrui	-	-	-	-
	Inst. gales, agencets et am. des constructions	-	-	-	-
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	13 646	1 602	4 075	11 173
	Installations générales, agencements, aménagements divers	145 675	12 963	4 717	153 920
	Matériel de transport	6 740	15 825	363	22 202
	Matériel de bureau et mobilier informatique	91 379	9 286	6 123	94 542
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
	Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
	Avances et acomptes	-	-	-	-
	TOTAL III	306 213	39 675	15 279	330 610
Financière	Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
	Autres participations	-	-	-	-
	Autres titres immobilisés	-	-	-	-
	Prêts et autres immobilisations financières	57 777	-	-	57 777
	TOTAL IV	57 777	-	-	57 777
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)	635 566	41 909	21 149	656 326

3.1.1.1 Natures des Augmentations

Augmentations de l'exercice	Ventilation des augmentations				
	Virements		Entrées		
	De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
Immobilisations incorporelles			2 234		
Immobilisations corporelles			39 675		
Immobilisations financières					
TOTAL			41 909		

3.1.1.2 Nature des Diminutions

Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions				
	Virements		Sorties		
	De poste à poste	A destination de l'actif	Cessions	Scissions	Mises hors service
Immobilisations incorporelles					5 871
Immobilisations corporelles			363		14 915
Immobilisations financières					
TOTAL			363		20 786

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition sont rattachés au coût d'acquisition.

3.1.2 AMORTISSEMENTS DE L'ACTIF IMMOBILISÉ

L'amortissement pratiqué, qu'il soit linéaire ou dégressif, est équivalent à un amortissement calculé sur la durée d'utilisation réelle du bien.

Les durées moyennes d'amortissement retenues pour les principaux types d'immobilisations sont les suivantes :

- Concessions et Brevets : 1 à 5 ans
- Constructions et aménagement des constructions : 10 à 50
- Installations techniques, matériels et outillages industriels : 3 à 10 ans
- Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- Matériel de transport : 2 à 5 ans
- Matériel de bureau et informatique : 3 à 10 ans
- Mobilier : 3 à 10 ans

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement - TOTAL I		-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles - TOTAL II		125 408	26 890	5 871	146 427
Terrains		31 523	2 756	-	34 279
Constructions	Sur sol propre	-	-	-	-
	Sur sol d'autrui	-	-	-	-
	Inst. gales, agcts et amgts constructions	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage industriels		12 197	1 251	4 075	9 373
Autres immobilisations corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers	75 420	12 255	4 717	82 958
	Matériel de transport	4 910	3 630	363	8 176
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	74 460	12 436	6 123	80 773
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
TOTAL III		198 510	32 329	15 279	215 561

TOTAL GÉNÉRAL. (I+II+III)	323 918	59 219	21 149	361 988
----------------------------------	---------	--------	--------	---------

3.1.2.1 Nature des augmentations

Augmentations (Dotations) de l'exercice	Ventilation des dotations			
	Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon mode linéaire	Sur éléments amortis selon autre mode	Dotations exceptionnelles
Immobilisations incorporelles		26 911		
Immobilisations corporelles		32 376		
TOTAL		59 287		

Catégories d'immobilisations	Postes du résultat avec dotation		
	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Immobilisations incorporelles	26 911		
Immobilisations corporelles	32 376		
TOTAL	59 287		

3.1.2.2 Nature des Diminutions

Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions		
	Éléments transférés à l'actif circulant	Éléments cédés	Éléments mis hors service
Immobilisations incorporelles			5 871
Immobilisations corporelles		363	14 915
TOTAL		363	20 786

3.1.3 DÉPRÉCIATIONS DE L'ACTIF IMMOBILISÉ

Provisions pour dépréciation	Montant au début de l'exercice	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Incorporelles	-	-	-	-
Corporelles	-	-	-	-
Titres mis en équivalence	-	-	-	-
Titres de participation	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	3 992	-	-	3 992
TOTAL	3 992	-	-	3 992

3.1.4 AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS - ÉTAT DE RAPPROCHEMENT ENTRE OUVERTURE ET CLÔTURE

	Début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Fin de l'exercice
		Amortissement	Dépréciation	Amortissement	Dépréciation	
Incorporelles	125 408	26 890	-	5 871	-	146 427
Corporelles	198 510	32 329	-	15 279	-	215 561
Financières	3 992		-		-	3 992
TOTAL	327 910	59 219	-	21 149	-	365 980

3.1.5 PRÉCISIONS SUR CERTAINS ÉLÉMENTS DE L'ACTIF IMMOBILISÉ.

3.1.5.1 Fonds commercial

Le fonds commercial est composé principalement de la clientèle, de l'achalandage, de l'enseigne, du nom commercial et, plus largement, des parts de marché.

Il est présumé avoir une durée d'utilisation non limitée. Cette présomption est réfutable lorsque sa durée d'utilisation est limitée en fonction de critères liés à son utilisation. Il est alors amorti sur sa durée d'utilisation ou si celle-ci ne peut être déterminée de façon fiable, sur une durée de 10 ans.

Le fonds commercial non amorti fait l'objet d'un test annuel de dépréciation.

Le fonds commercial amorti fait l'objet d'un test de dépréciation uniquement en présence d'un indice de perte de valeur à la clôture.

Les dépréciations comptabilisées sur le fonds commercial ne sont jamais reprises au résultat.

3.2 ACTIF CIRCULANT

3.2.1 STOCKS ET EN-COURS

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables à l'acquisition des produits finis, des matières premières et des services. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production, qui comprend les consommations, les charges directes et les charges indirectes de production, ainsi que les amortissements des biens concourant à la production. En revanche, le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks. Les coûts d'emprunt ne sont pas inclus dans le coût des stocks.

Lorsque la valeur brute déterminée suivant les modalités précédentes est supérieure au cours du jour ou à la valeur de réalisation, déduction faite des frais proportionnels de vente, une dépréciation des stocks est comptabilisée pour le montant de la différence.

3.2.2 TABLEAU DES DÉPRÉCIATIONS DE L'ACTIF CIRCULANT

Situations et mouvements				
Rubriques	Dépréciations au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Stocks	193 466	245 591	193 466	245 591
Créances	-	3 258	-	3 258
Autres	16 843	-	8 773	8 070
TOTAL	210 310	248 849	202 240	256 919

3.2.3 ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ETAT DES CREANCES		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		-	-
	Prêts		-	-
	Autres immobilisations financières		57 777	-
	Clients douteux ou litigieux		3 655	-
	Autres créances clients		1 193 237	-
DE L'ACTIF CIRCULANT	Créance représentative de titre prêtés ou remis en garantie	Provisions pour dépréciation antérieurement constituée	-	-
	Personnel et comptes rattachés		-	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		3 130	-
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	-	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	50 027	-
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	3 149	-
		Divers	97 995	-
	Groupe et associés		18 264	-
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		75	-
	Charges constatées d'avance		96 026	-
TOTAL		1 523 333	1 523 333	-
Prêts Accordés en cours d'exercice			-	
Remboursements obtenus en cours d'exercice			-	

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Leur valeur d'inventaire fait l'objet d'une appréciation au cas par cas.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur nominale et/ou lorsque des difficultés de recouvrement sont clairement identifiées.

3.2.4 PRODUITS À RECEVOIR

Libellés	Montant
INTÉRÊTS COURUS	
Immobilisations financières	-
Participations groupe	-
Participations Hors groupe	-
Clients	-
Associés	-
Valeurs mobilières de placements	427
AUTRES PRODUITS	
Factures à établir	22 707
RRR à obtenir, avoirs à recevoir	75
Personnel	-
Sécurité sociale	3 130
État	97 995
Divers	-
TOTAL	124 334

3.3 PASSIF

3.3.1 CAPITAUX PROPRES

3.3.1.1 Capital social

	Nombre d'actions	Valeur en capital
Position début de l'exercice	3 000	100 000
Mouvements :		
Position fin de l'exercice	3 000	100 000

3.3.1.2 Variation des capitaux propres

Libellés	Début exercice	Augmentations	Diminutions	Fin Exercice
Capital	100 000	-	-	100 000
Réserves, primes et écarts	3 076 022	-	-	3 076 022
Report à nouveau	-	-	-	-
Résultat	883 939	1 255 081	883 939	1 255 081
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
TOTAL	4 059 961	1 255 081	883 939	4 431 103

Au cours de l'exercice, la société a procédé à la distribution de dividendes d'un montant de 883 939 Euros.

3.3.2 PROVISIONS

Rubriques	Provisions au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminution : Reprise de l'exercice (1) (2)	Provisions à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	-	-	-	-
Provisions pour risques	293 175	500 090	293 175	500 090
Provisions pour charges	-	-	-	-
TOTAL	293 175	500 090	293 175	500 090

Les provisions réglementées figurant au bilan représentent la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation.

La contrepartie des provisions réglementées est comptabilisée en charges exceptionnelles, au poste "Dotations aux provisions réglementées - Amortissements dérogatoires".

Les provisions pour risques et charges sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaires à l'extinction de l'obligation. En fin d'exercice, cette estimation est faite en fonction des informations connues à la date d'établissement des comptes.]

3.3.2.1 Classification des augmentations

Augmentations (dotations) de l'exercice	Ventilation des augmentations (dotations)		
	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Provisions réglementées			
Provisions pour risques	500 090		
Provisions pour charges			
TOTAL	500 090		

3.3.2.2 Classification des diminutions

Diminutions (reprises) de l'exercice	Ventilation des diminutions (reprises)		
	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Provisions réglementées			
Provisions pour risques	293 175		
Provisions pour charges			
TOTAL	293 175		

3.3.2.3 Provisions pour risques et charges

Nature des Provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentation : Dotations de l'exercice	Diminution : Reprise de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour litiges	1 700	1 000	1 700	1 000
Provisions pour garanties données aux clients	291 475	499 090	291 475	499 090
Provisions pour pertes sur marchés à terme	-	-	-	-
Provisions pour amendes et pénalités	-	-	-	-
Provisions pour pertes de change	-	-	-	-
Provisions pour pensions et obligations similaires	-	-	-	-
Provisions pour impôts	-	-	-	-
Provisions pour renouvellement des immobilisations	-	-	-	-
Provisions pour gros entretiens	-	-	-	-
Provisions pour charges sociales et fiscale sur congés à payer	-	-	-	-
Autres provisions pour risques et charges	-	-	-	-
TOTAL	293 175	500 090	293 175	500 090

3.3.2.4 Provisions pour engagements de retraite et avantages assimilés

Engagements retraite	Provisionné	Non provisionné	Total
Indemnités de départ en retraite	-	200 446	200 446

Les engagements de retraite sont présentés en engagements hors-bilan pour un montant de 200 446 € à la date de la clôture.

Paramètres économiques pour le calcul de la dette actuarielle :

- augmentation annuelle des salaires : 1.50 % pour les cadres et 1.50 % pour les non cadres
- taux d'actualisation et de revalorisation annuelle nette du fonds : 0.90 % (inflation comprise)
- départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- taux de rotation retenu 0 % pour les cadres et 2 % pour les non cadres
- taux de charges sociales patronales 50 % pour les cadres et 45 % pour les non cadres

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision, mais d'engagement hors bilan.

3.3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE PASSIF

3.3.3.1 État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

Les dettes sont enregistrées pour leur valeur nominale de remboursement. Elles ne font pas l'objet d'une actualisation.

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles		-	-	-	-
Autres emprunts obligataires		-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	à 1 an maximum à l'origine	-	-	-	-
	à plus d'1 an à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers		-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés		706 311	706 311	-	-
Personnel et comptes rattachés		213 453	213 453	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		116 489	116 489	-	-
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
	Taxe sur la valeur ajoutée	28 793	28 793	-	-
	Obligations cautionnées	-	-	-	-
	Autres impôts, taxes et	21 195	21 195	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		-	-	-	-
Groupe et associés		1 031	1 031	-	-
Autres dettes (dont relatives à des opérations de pension de titres)		177 073	177 073	-	-
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie		-	-	-	-
Produits constatés d'avance		299 994	299 994	-	-
TOTAL		1 564 340	1 564 340	-	-
Emprunts souscrits en cours d'exercice					-
Emprunts remboursés en cours d'exercice					-
Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques à la clôture					-

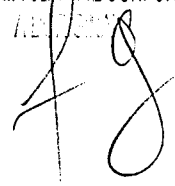
3.3.3.2 Charges à payer

Libellés	Montant
CONGES A PAYER	
Congés provisionnés	86 409
Charges sociales provisionnées	34 634
Charges fiscales provisionnées	-
INTERETS COURUS	
Emprunts et dettes assimilées	-
Dettes part. groupes	-
Dettes part. hors groupes	-
Dettes sociétés en participation	-
Fournisseurs	-
Associés	-
Banques	-
Concours bancaires courants	-
AUTRES CHARGES	
Factures à recevoir	151 770
RRR à accorder, avoirs à établir	176 090
Participation des salariés	-
Personnel	127 044
Sécurité sociale	26 411
Autres charges fiscales	17 377
Divers	-
TOTAL	619 735

4 Informations relatives aux postes du compte de résultat

4.1.1 VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	539 852	90 627	630 479
Production vendue :			
- Biens	5 944 775	546 842	6 491 617
- Services	1 539 643	55 725	1 595 367
Chiffre d'affaires net	8 024 270	693 193	8 717 463



5 Informations relatives à l'effectif

L'effectif moyen salarié de l'entité se décompose ainsi, par catégorie :

	Personnel salarié
Cadres	8
Agents de maîtrise et Techniciens	
Employés	24
Ouvriers	
TOTAL	

6 Informations relatives à la fiscalité

6.1 INFORMATIONS RELATIVES AU RÉGIME FISCAL

• Résultat de l'exercice	+	1 255 081
• Impôt sur les bénéfices	+	312 837
• Résultat avant impôt	=	1 567 918
• Variation des provisions réglementées		
• Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires	=	

6.2 IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

6.2.1 VENTILATION

	Résultat courant	Résultat exceptionnel	Participation des salariés	Résultat comptable
Résultat avant impôts	1 560 505	7 413		
Impôt	-	-		
Résultat après impôts	1 560 505	7 413		

6.2.2 AUTRES INFORMATIONS FISCALES SPÉCIFIQUES

- Crédit d'impôt recherche 2020 : 119 960 euros
- Crédit d'impôt innovation 2020 : 9 052 euros
- Réduction d'impôt mécénat : 6 480 euros

6.2.3 INTÉGRATION FISCALE

A partir de l'exercice ouvert au 01/10/2014, la société SAS ALX TECHNOLOGIES est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS GDLX.

Au titre de l'intégration fiscale, montant compris dans l'impôt sur les sociétés :

Produits de l'exercice : 143 287 euros

Charges de l'exercice : 456 124 euros

L'impôt sur les sociétés comptabilisé n'est pas altéré par des conventions particulières du groupe.

7 Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan

7.1 ENGAGEMENTS PRIS EN MATIÈRE DE CRÉDIT-BAIL

	Terrains	Constructions	Installations matériels outillages	Autres	Total
Valeur d'origine				256 456	
Amortissements :					
— Cumuls exercices antérieurs				128 957	
— Dotation de l'exercice				26 427	
TOTAL				155 384	
Redevances payées :					
— Cumuls exercices antérieurs				179 762	
— Exercices				25 676	
TOTAL				205 438	
Redevances restant à payer :					
— A 1 an au plus	-	-	-	30 503	-
— A plus d'1 an et 5 ans au plus	-	-	-	64 902	-
— A plus de 5 ans	-	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	95 405	-
Valeur résiduelle :					
— A 1 an au plus					
— A plus d'1 an et 5 ans au plus					
— A plus de 5 ans					
TOTAL					
Montant pris en charge dans l'exercice				33 307	



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2021

ALX TECHNOLOGIES
Société par actions simplifiée
302 rue de Thor
Parc Euréka
34000 Montpellier

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2021

Aux associés

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par les associés, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **ALX TECHNOLOGIES** relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} octobre 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé,

influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Montpellier, le 7 mars 2022

Le commissaire aux comptes

BMA Audit



Thomas Villesseche

Actif		Au 30/09/2021			Au 30/09/2020	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net		
Capital souscrit non appelé						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de développement				
		Concessions, brevets et droits similaires	36 439	30 677	5 762	7 269
		Fonds commercial (1)	231 500	115 750	115 750	138 900
		Autres immobilisations incorporelles				
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL	267 939	146 427	121 512	146 169
	Immobilisations corporelles	Terrains	48 772	34 279	14 493	17 249
		Constructions				
		Inst. techniques, mat. out. industriels	11 173	9 373	1 799	1 449
		Autres immobilisations corporelles	270 663	171 907	98 756	89 004
		Immobilisations en cours				
		Avances et acomptes				
	TOTAL	330 609	215 560	115 049	107 702	
	Immobilisations financières ^{a)}	Participations évaluées par équivalence				
		Autres participations				
		Créances rattachées à des participations				
		Titres immob. de l'activité de portefeuille				
		Autres titres immobilisés				
		Prêts				
		Autres immobilisations financières	57 776	3 992	53 784	53 784
		TOTAL	57 776	3 992	53 784	53 784
Total de l'actif immobilisé		656 326	365 980	290 346	307 656	
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements	908 181	73 563	834 618	676 560
		En cours de production de biens				
		En cours de production de services				
		Produits intermédiaires et finis	1 143 971	133 252	1 010 719	758 198
		Marchandises	232 574	38 775	193 798	145 386
	TOTAL	2 284 727	245 591	2 039 136	1 580 145	
	Avances et acomptes versés sur commandes		92 039		92 039	3 956
	Créances ^{a)}	Clients et comptes rattachés	1 196 891	3 258	1 193 633	1 659 602
		Autres créances	172 639		172 639	265 092
		Capital souscrit et appelé, non versé				
		TOTAL	1 369 530	3 258	1 366 272	1 924 695
	Divers	Valeurs mobilières de placement	300 191	8 070	292 121	283 348
		(dont actions propres :)				
		Instruments de trésorerie				
		Disponibilités	2 322 809		2 322 809	1 879 094
TOTAL	2 623 000	8 070	2 614 930	2 162 443		
Charges constatées d'avance		96 026		96 026	81 685	
Total de l'actif circulant		6 465 323	256 919	6 208 404	5 752 926	
Frais d'émission d'emprunts à étaler						
Primes de remboursement des emprunts						
Écarts de conversion actif						
TOTAL DE L'ACTIF		7 121 650	622 899	6 498 750	6 060 582	
Renvois :	(1) Dont droit au bail					
	(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières			57 776	57 776	
	(3) Dont créances à plus d'un an (brut)					
Clause de réserve de propriété	Immobilisations	Stocks	Créances clients			

Passif		Au 30/09/2021	Au 30/09/2020
Capitaux propres	Capital (dont versé : 100 000)	100 000	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecart de réévaluation		
	Ecart d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale	10 000	10 000
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	3 066 021	3 066 022
	Report à nouveau		
Aut. fonds propres	Résultats antérieurs en instance d'affectation		
	Résultat de la période (bénéfice ou perte)	1 255 080	883 938
	Situation nette avant répartition	4 431 102	4 059 960
	Subvention d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total		4 431 102	4 059 960
Provisions	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total			
Dettes	Provisions pour risques	500 089	293 174
	Provisions pour charges		
Total		500 089	293 174
Dettes	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)	1 031	99
	Total	1 031	99
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)	3 218	19 243
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	706 310	702 977
	Dettes fiscales et sociales	379 929	371 852
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	Autres dettes	177 073	340 687
	Instruments de trésorerie		
Total		1 263 314	1 415 518
Produits constatés d'avance		299 994	272 585
Total des dettes et des produits constatés d'avance		1 567 558	1 707 446
Écart de conversion passif			
TOTAL DU PASSIF		6 498 750	6 060 582
Autres dettes	Crédit-bail immobilier		
	Crédit-bail mobilier		
	Effets portés à l'escompte et non échus		
	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an à moins d'un an	1 564 339	1 688 203
	Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques (3) dont emprunts participatifs		

		France	Exportation/ Intracommunautaire	Du 01/10/2020 Au 30/09/2021 12 mois	Du 01/10/2019 Au 30/09/2020 12 mois
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises	539 851	90 626	630 478	547 538
	Production vendue : - Biens	5 944 775	546 841	6 491 617	5 299 330
	- Services	1 539 642	55 724	1 595 367	1 380 364
	Chiffre d'affaires net	8 024 270	693 193	8 717 463	7 227 233
	Production stockée			296 071	64 492
	Production immobilisée				
	Produits nets partiels sur opérations à long terme			8 133	
	Subventions d'exploitation			511 675	530 484
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			104	538
	Autres produits				
Total				9 533 448	7 822 747
Charges d'exploitation (2)	Marchandises Achats			375 076	309 242
	Variation de stocks			-54 727	-77 697
	Matières premières et autres approvisionnements Achats			3 721 215	2 930 157
	Variation de stocks			-160 315	-35 206
	Autres achats et charges externes (3)			1 412 540	1 277 545
	Impôts, taxes et versements assimilés			68 157	77 076
	Salaires et traitements			1 329 094	1 228 139
	Charges sociales			500 779	459 812
	Dotations • sur immobilisations amortissements			59 219	57 474
	d'exploitation • sur actif circulant provisions			248 849	193 466
Autres charges	• pour risques et charges			499 089	291 474
				94	8 510
Total				7 999 072	6 719 995
Résultat d'exploitation			A	1 534 376	1 102 752
Opér. commun	Bénéfice attribué ou perte transférée		B		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		C		
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)				
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)				
	Autres intérêts et produits assimilés (4)			8 415	9 898
	Reprises sur provisions, transferts de charges			8 773	
	Différences positives de change			693	109
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Total				17 881	10 008
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions				14 287
	Intérêts et charges assimilées (5)			9 960	6 145
	Différences négatives de change			684	176
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total				10 644	20 608
Résultat financier			D	7 236	-10 600
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (E=A+B-C+D)			E	1 541 612	1 092 151

		Du 01/10/2020 Au 30/09/2021 12 mois	Du 01/10/2019 Au 30/09/2020 12 mois
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	18 892	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	10 000	13 000
	Reprises sur provisions et transferts de charge	1 700	45 272
	Total	30 592	58 272
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3 287	405
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		47 314
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	1 000	1 700
	Total	4 287	49 419
Résultat exceptionnel		F 26 304	8 852
Participation des salariés aux résultats		G	
Impôt sur les bénéfices		H 312 837	217 066
BÉNÉFICE OU PERTE (H-E-F-G-H)		1 255 080	883 938
(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier	33 306	45 903
(4) Dont	produits concernant les entités liées		
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées		



Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2021

ALX TECHNOLOGIES
Société par actions simplifiée
302 rue de Thor
Parc Euréka
34000 Montpellier

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2021

Aux associés de la société **ALX TECHNOLOGIES**

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

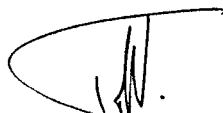
Conventions soumises à l'approbation des associés

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation des associés en application des dispositions de l'article L. 227-10 du code de commerce.

Montpellier, 7 mars 2022

Le commissaire aux comptes

BMA Audit



Thomas Villesseche

ALX TECHNOLOGIES
Société par actions simplifiée
Au capital de 100 000 euros
Siège social : Parc EUREKA – 302 rue de Thor
34000 Montpellier
RCS MONTPELLIER 377 509 260

PROCES-VERBAL

DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DU 15 MARS 2022

L'an deux mil vingt-deux,
Le 15 mars à neuf heures,

Les associés de la société ALX TECHNOLOGIES, se sont réunis en assemblée générale ordinaire, au siège social à Montpellier, sur convocation écrite du Président conformément aux dispositions statutaires.

La société BMA AUDIT, commissaire aux comptes titulaire régulièrement convoqué, est absente et excusée.

Monsieur Frédéric GAUCH, représentant de la société GDLX, préside la séance ;

Sont présents ou représentés :

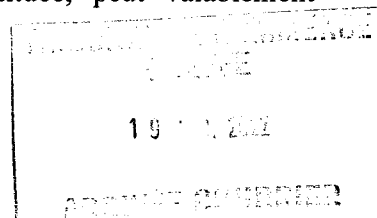
- La société GDLX SAS, représentée par Monsieur Frédéric GAUCH,
Titulaire de 2 995 actions..... 2 995 actions
- Monsieur Frédéric GAUCH,
Titulaire de 5 actions..... 5 actions

Total 3 000 actions

Le Président constate que l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- La feuille de présence de l'assemblée ;
- Les copies des lettres de convocation adressées aux associés ;
- La copie et le récépissé postal de la lettre de convocation adressée au commissaire aux comptes ;



- Le texte des projets de résolutions proposées par le Président à l'assemblée.

Puis le Président déclare que le texte des projets de résolutions proposées, les rapports du commissaire aux comptes ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée et que la société a fait droit aux demandes de documents qui lui ont été adressées.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2021,
- Approbation des comptes et opérations de l'exercice clos le 30 septembre 2021,
- Quitus au Président,
- Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées par l'article L.227-10 du Code de Commerce qui sont intervenues au cours de l'exercice écoulé,
- Approbation desdites conventions,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Renouvellement du Commissaire aux comptes,

Le Président donne lecture du rapport du commissaire aux comptes et de l'exposé des motifs des projets de résolutions présentés.

Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale exonère le Président de l'établissement du rapport de gestion.

Après avoir entendu la lecture du rapport du commissaire aux comptes, elle approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2021 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

L'assemblée générale approuve le montant des dépenses non déductibles de l'impôt sur les sociétés, visées à l'article 39.4 du Code Général des Impôts qui s'élèvent à 21 554 euros ainsi que l'impôt correspondant ressortant à 6 035 euros.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes, sur les conventions relevant de l'article L 227-10 et suivants du code de commerce, se prononce sur les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 1 255 080 euros de la manière suivante :

- Origine

• Bénéfice total de l'exercice	1 255 080 €
• Autres réserves	3 066 022 €
Soit un total à répartir de	4 321 102 €

- Affectation

• Distribution de dividendes pour	800 000 €
• Affectation en Autres réserves pour	3 521 102 €
Au total	4 321 102 €

Après affectation le poste « autres réserves » se trouve, à présent, porté à hauteur de 3 521 102 euros.

Rappel des dividendes distribués :

L'assemblée générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois derniers exercices, ont été les suivantes :

ANNEE	REVENUS ELIGIBLES A L'ABATTEMENT		REVENUS NON ELIGIBLES A L'ABATTEMENT
	DIVIDENDE		
30 septembre 2020	883 939 €		
30 septembre 2019	2 500 000 €		
30 septembre 2018	60 000 €		

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale prenant acte de l'expiration des mandats de la société BMA AUDIT, commissaire aux comptes titulaire, et de la société BMA EXPERTS, commissaire aux comptes suppléant

L'assemblée générale décide de les renouveler dans leurs fonctions pour une nouvelle période de 6 exercices, soit pour une durée venant à expiration à l'issue de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30/09/2027.

Le Commissaire aux comptes titulaire et le commissaire aux comptes suppléant ont fait savoir par avance qu'ils acceptaient les renouvellements des mandats et que rien ne s'opposait à ces renouvellements.

L'assemblée générale reconnaît avoir eu connaissance du fait que le Commissaire aux comptes titulaire et le commissaire aux comptes suppléants ne sont intervenus dans aucune opération d'apport ou de fusion intéressant la Société ou les sociétés contrôlées au cours des deux derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à dix heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président.

Le Président
La société GDLX SAS
Représentée par Monsieur Frédéric GAUCH

